



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 26 septembre 2019

**Objet de la délibération**

**STATUT DU SYNDICAT MIXTE DU HARAS**

Le vingt six septembre deux mille dix neuf à 18h30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Maire.

**Etaient présents :**

André HARTEREAU, Michèle DOLLÉ, Marie-Françoise CÉREZ, Claudine CORPART, Yves GUYOT, Frédéric TOUSSAINT, Caroline BALSSA, Thierry FALQUERHO, Roselyne MALARDÉ, Pascal LE LIBOUX, Philippe PERRONNO, Nolwenn LE ROUZIC, Jacques KERZERHO, Françoise BARJONET MOY, Jean-François LE CORFF, Xavier POUREAU, Fabrice LEBRETON, Martine JOURDAIN, Alain HASCOET, Sylvie SCOTÉ, Franck LE GOURRIÉREC, Gwendal HENRY, Stéphanie LETELLIER, Joël TRÉCANT

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Stéphane LOHÉZIC à André HARTEREAU, Nadia SOUFFOY à Michèle DOLLÉ, Julian PONDAVEN à Franck LE GOURRIÉREC, Anne LAVOUÉ à Marie-Françoise CÉREZ, Guénaëlle LE HIN à Xavier POUREAU, Marc LE BOUHART à Pascal LE LIBOUX, Michaël BEAUBRUN à Thierry FALQUERHO

**Absent(s) :**

Serge GERBAUD

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire **Madame JOURDAIN Martine** désigné(e) pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction des Services Financiers

**N° 2019.09.017**

## **STATUT DU SYNDICAT MIXTE DU HARAS**

**Rapporteur : Claudine CORPART**

Par délibération en date du 27 février 2019, le Conseil Municipal a approuvé les projets de Statuts du Syndicat Mixte du Haras d'Hennebont tels qu'ils avaient été adoptés par le Conseil Syndical en décembre 2018. Les instances des collectivités membres du Syndicat Mixte devaient approuver ce texte. Le Conseil Départemental a souhaité que soit apportée une modification à l'article relatif aux contributions des membres ce qui a amené le Comité Syndical à approuver une nouvelle version des statuts qui est soumise à l'assemblée ce jour.

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu** l'arrêté préfectoral en date du 24 juillet 2013 portant approbation des statuts du Syndicat Mixte du Haras National d'Hennebont ;
- Vu** le projet de statuts du Syndicat Mixte du Haras National d'Hennebont annexé à la présente délibération ;
- Vu** la demande du Syndicat Mixte du Haras National d'Hennebont
- Vu** l'avis du Bureau Municipal en date du 26 août 2019 ;
- Vu** l'avis favorable de la Commission Ressources en date du 9 septembre 2019,
- Vu** le rapport présenté en séance.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Entendu l'exposé du rapporteur,  
Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la modification des statuts du Syndicat Mixte du Haras National d'Hennebont tels qu'annexés au présent bordereau
- **MANDATE** Monsieur le Maire ou son représentant pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.
- **CONFIRME** que les représentants du Conseil Municipal auprès du Syndicat Mixte restent les mêmes que ceux désigner antérieurement

**Délibération adoptée par 29 voix Pour et 0 voix Contre, 2 Abstention(s).**

Le registre dûment signé  
Pour extrait certifié conforme  
Le Maire,

André HARTEREAU